ABE MONTEMONT
Société à responsabilité limitée
au capital de 163 000 euros
Siège social : 25, rue David d'Angers
49130 LES PONTS DE CE
523 630 036 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 29 avril,
A 11 heures,

La société MBR, Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 25, rue David D'Angers 49130 LES PONTS DE CE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 529 530 412 RCS ANGERS, représentée par Monsieur Thierry RENAULT en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 630 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société ABE MONTEMONT,

Associée unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Prise d'acte de la démission de Monsieur Denis BOUCHET de ses fonctions de cogérant,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Denis BOUCHET de ses fonctions de cogérant à compter du 29 avril 2024, le dispense de son préavis de trois prévu à l'article 14 des statuts et décide de ne pas procéder à son remplacement, Monsieur Thierry RENAULT restant seul gérant de la société.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La société MBR
Représentée par M. Thierry RENAULT

Signé électroniquement le 29/04/2024 par
Thierry RENAULT

Signed with universign